Je n'aimerais pas avoir l'équivalent de ce mont Uḥud en or et qu'au bout de trois jours il m'en reste une seule pièce, à part ce que je mettrai de côté pour rembourser une dette ; j'en donnerais aux serviteurs d'Allah comme ça, comme ça et comme ça !

Abû Dharr (qu'Allah l'agrée) relate : « Je marchais avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) dans un quartier de Médine. Nous nous tournâmes vers Uḥud et il dit : « Ô, Abâ Dharr ! » Je dis : « Me voici ! Ô, Messager d'Allah ! » Il dit : « Je n'aimerais pas avoir l'équivalent de ce mont Uḥud en or et qu'au bout de trois jours il m'en reste une seule pièce, à part ce que je mettrai de côté pour rembourser une dette ; j'en donnerais aux serviteurs d'Allah comme ça, comme ça et comme ça ! ». En disant cela, il fit un geste en direction de la droite, de la gauche et derrière lui. Il marcha ensuite, avant de me dire : « Les plus privilégiés seront les plus démunis au Jour de la Résurrection, sauf celui qui donne son argent comme ça, comme ça et comme ça - à droite, à gauche et derrière lui - et ils sont bien peu nombreux ». Puis, il me dit : « Reste à ta place, ne bouge pas, jusqu'à ce que je revienne ! ». Il s'éloigna jusqu'à disparaître dans l'obscurité de la nuit et j'entendis un grand bruit, je craignis que quelqu'un ne s'en soit pris à lui et je songeai à le rejoindre, mais je me rappelai de ses mots : « Ne bouge pas, jusqu'à ce que je revienne ! ». Il ne mit que peu de temps avant de revenir ; je lui dis : « J'ai entendu un bruit qui m'a fait peur » et je lui dis ce que j'avais entendu. Il me dit : « Tu l'as donc entendu? » Je dis : « Oui ». Il dit : « C'est Jibrîl qui est venu me dire : « Celui de ta communauté qui meurt sans rien associer à Allah entrera au Paradis ». Je dis : « Et s'il fornique ? Et si il vole ?! » Il dit : « Même s'il fornique et même s'il vole ! ».

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Abû Dharr (qu'Allah l'agrée) relate qu'il marchait avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) dans un quartier jonché de roches noires, à Médine. Quand ils se trouvèrent face à la montagne bien connue du nom de Uḥud, le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit qu'il lui déplairait d'avoir l'équivalent d'Uḥud en or et d'en garder quoi que ce soit plus de trois jours, à l'exception de ce qu'il économiserait pour rembourser une dette. Il préférerait dépenser tout cet or pur dans le sentier d'Allah et ne garder que ce dont il a besoin pour s'acquitter du droit d'autrui et des dettes qu'il aurait contractées. Cela montre que le Prophète (sur lui la paix et le salut) était l'une des personnes les plus détachées de ce bas monde et qu'il ne voulait pas accumuler les biens, à l'exception de ce qu'il économisait pour rembourser ses dettes. D'ailleurs, à sa mort, son armure était hypothéquée chez un juif, pour de l'orge qu'il

avait acheté pour sa famille. Si Allah, Exalté soit-Il, aimait ce bas monde, Il n'en aurait pas privé son Prophète (sur lui la paix et le salut). En fait « ce bas-monde est maudit et que tout ce qui s'y trouve est maudit. Excepté l'évocation d'Allah, Exalté soit-Il, et ce qui s'y rattache, ainsi qu'un savant et un étudiant. » et ce qui relève de l'obéissance à Allah, Exalté soit-Il. « Les plus privilégiés seront les plus démunis au Jour de la Résurrection » : ceux qui possèdent le plus de ce bas monde seront ceux qui auront le moins de bonnes actions au Jour de la Résurrection. En effet, généralement, celui qui est riche a tendance à se suffire de ce qu'il a, à s'enorgueillir et à se détourner de l'obéissance à Allah, parce que le bas monde le distrait. Il est donc riche ici-bas mais pauvre dans l'au-delà. « Sauf celui qui donne ses biens comme ça, comme ça et comme ça » : celui qui les dépense dans le sentier d'Allah. « Et ils sont bien peu nombreux » : ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah sont peu. « Celui de ma communauté qui meurt sans rien avoir associé à Allah entrera au Paradis, même s'il fornique et même s'il vole ! » : cela ne veut pas dire que la fornication et le vol ne sont pas graves, au contraire. C'est d'ailleurs pourquoi Abû Dharr a exprimé leur gravité en disant : « même s'il fornique et même s'il vole ? » Il dit : « Même s'il fornique, et même s'il vole ! » Cela s'explique par le fait que si quelqu'un meurt avec la foi en ayant à son compte des péchés majeurs, Allah dit à ce sujet : {(Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit, mais Il pardonne ce qui est moindre à qui Il veut)} [Coran : 4/48]. Il se peut qu'Allah lui pardonne, sans le punir, comme il se peut qu'Il le châtie, mais même s'Il le châtie, il entrera au Paradis. Car toute personne qui n'a rien associé à Allah et qui n'a rien fait qui rende mécréant entrera finalement au Paradis, quoi qu'il en soit. Quant à celui qui a commis ce qui fait de lui un mécréant, il ira en Enfer pour l'éternité et ses actions seront invalidées. En effet, les hypocrites disaient au Prophète {(...nous témoignons que tu es le Messager d'Allah)} [Coran :63/1]. Ils mentionnaient Allah, mais ne le mentionnaient que très peu, ils priaient, mais {(quand ils se levaient pour prier, ils se levaient avec paresse)} [Coran : 4/140] ; malgré ces actions, ils seront dans le degré le plus bas de l'Enfer. Ce récit de la tradition prophétique montre qu'il est bon de se détacher de ce bas monde. L'individu, s'il possède ce bas monde dans sa main, ne doit pas le laisser habiter son cœur, de sorte qu'il puisse se tourner entièrement vers Allah et c'est là le renoncement le plus complet. Aussi, cela ne signifie pas que tu ne dois rien prendre de ce bas monde. Au contraire, prends-en ce qui est licite et n'oublie pas la part qui est la tienne. Cependant, fais en sorte que ce que tu possèdes soit dans ta main, pas dans ton cœur, voilà ce qui est demandé.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3916

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee